

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU SIAEP DORE-ALLIER
SEANCE DU 04 MARS 2026

L'an **Deux Mille Vingt Six** le 04 mars à Dix-Huit Heures, le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil - le Bourg à Bulhon sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de la convocation : 24/02/2026

Nombres de Membres
en exercice : 16
présents : 12
votants : 13

Présents :

Mme Marie-Claire GRENIER	M. Jean-Baptiste GIRARD
Mme Laurence GONINET	M. Daniel MAURIN
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	M. Vincent MAZELIER
M. Philippe BLANCHOZ	M. Thierry ORCIERE
M. Jean-Louis DERBIAS	
M. Didier DUROHANY	
M. Simon DURUPT	
M. François GARMIS	

Absent : M. Ludovic AURIEL, M. Jérôme BARGOIN, M. Jean-François BRIVARY, M. Jean-Louis ROUVIDANT

Procuration : M. Jean Louis ROUVIDANT pouvoir à M. Daniel MAURIN

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis DERBIAS

Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026

Ordre du jour :

En début de séance, le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2025 sera soumis à l'approbation des conseillers.

Finances

1/ Approbation du Compte Financier Unique-Exercice 2025

2/ Affectation du résultat 2025

3/ Décision Modificative N°1 2026

Ressources humaines

3/ Création poste suite à la mise sur liste d'aptitude par promotion interne :

Technicien

Travaux

5/ Rénovation des réseaux AEP du Bourg d'Orléat-Tranche 4-Route de Lezoux-RD 85-Programme 2026

6/ Travaux de réfection du réseau AEP-Requalification des voiries aux abords du groupe scolaire Marcus, Rue Mercoeur, Impasse Mercoeur et Barreau -LEZOUX

Questions diverses

Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026

En début de séance, le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2025 est soumis à l'approbation des conseillers.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1 (M.BLANCHOZ P.)

01-DCS 04-03-2026/001

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique-Exercice 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 présenté par l'ordonnateur,

Vu l'avis du comptable public,

Considérant que le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion et qu'il retrace de manière fidèle et sincère l'exécution budgétaire de la collectivité,

Le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables réalisées au titre de l'année écoulée.

Il permet d'apprécier la situation financière de la collectivité et la conformité de l'exécution du budget avec les autorisations votées par le Conseil municipal.

Après examen des résultats de l'exercice 2025, le CFU fait apparaître les résultats suivants :

Section fonctionnement	
Dépenses réalisées	1 854 154 .40 €
Recettes réalisées	2 080 323.79 €
Résultat de l'exercice 2025	+ 226 169.39 €
Résultats antérieurs reportés	+ 157 890.33 €
Résultat	+ 384 059.72 €
Section investissement	
Dépenses réalisées	803 982.54 €
Recettes réalisées	1 104 782.08 €
Résultat de l'exercice 2025	300 799.54 €
Report de l'exercice 2024	+ 457 717.03 €
Solde d'exécution d'investissement	+ 758 516.57 €
Restes à réaliser 2025	Dépenses : 319 000.00 €
	Recettes : 36 500.00 €
Solde des restes à réaliser :	-282 500.00 €
Résultat	+ 476 016.57 €
RESULTAT TOTAL CUMULE	+ 860 076.29 €

Considérant que M. Vincent MAZELIER, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à M. GARMIS J.F, pour le vote du compte financier unique

Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026

M. GARMIS Jean-François propose au Conseil syndical :

1. **D'approuver** le Compte Financier Unique (CFU) de la commune pour l'exercice 2025, tel que présenté ;
2. **De constater** la concordance entre les écritures de l'ordonnateur et celles du comptable public ;
3. **D'arrêter** les résultats définitifs de l'exercice 2025 tels qu'indiqués ci-dessus ;
4. **D'autoriser** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

02-DCS 04 03 2026/002

OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2025 – Budget M49

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable **M49**,

Vu le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 du budget, approuvé par délibération du Conseil syndical en date du 04/03/2026,

Considérant les résultats constatés à la clôture de l'exercice 2025,

Résultats de l'exercice 2025

Section fonctionnement	
Dépenses réalisées	1 854 154 .40 €
Recettes réalisées	2 080 323.79 €
Résultat de l'exercice 2025	+ 226 169.39 €
Résultats antérieurs reportés	+ 157 890.33 €
Résultat	+ 384 059.72 €
Section investissement	
Dépenses réalisées	803 982.54 €
Recettes réalisées	1 104 782.08 €
Résultat de l'exercice 2025	300 799.54 €
Report de l'exercice 2024	+ 457 717.03 €
Solde d'exécution d'investissement	+ 758 516.57 €
Restes à réaliser 2025	Dépenses : 319 000.00 €
	Recettes : 36 500.00 €
Solde des restes à réaliser :	-282 500.00 €
Résultat	+ 476 016.57 €
RESULTAT TOTAL CUMULE	+ 860 076.29 €

Proposition d'affectation

Conformément aux règles de l'instruction M49, il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- **Report à nouveau en section de fonctionnement (compte 002) :**
384 059.72 €

M. le Président propose au **Conseil syndical** de :

1. **Affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025** du budget M49 conformément à la proposition ci-dessus ;
2. **De préciser** que cette affectation sera reprise au budget de l'exercice 2026 ;
3. **D'Autoriser** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

03-DCS 04 03 2026/003

OBJET : Décision modificative n°1 -Exercice 2026

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Les décisions modificatives répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le budget 2026 du SIAEP Dore-Allier,

Monsieur le Président propose au Comité syndical d'autoriser la décision budgétaire modificative N°1 du budget principal de l'exercice 2026 afin d'ajuster les crédits de la section de fonctionnement et d'investissement :

Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026

Les dépenses d'exploitation

	Budget 2026	DM N°1 2026	TOTAL
011-Charges à caractère général	414 250.00 €	103 500.00 €	517 750.00 €
012-Charges de personnel	644 520.00 €	40 000.00 €	684 520.00 €
014-Atténuation de produits	310 000.00 €	0.00 €	310 000.00 €
65-Autres charges de gestion courante	33 000.00 €	16 000.00 €	49 000.00 €
66-Charges financières	26 810.00 €	0.00 €	26 810.00 €
67-Charges exceptionnelles	8 000.00 €	0.00 €	8 000.00 €
68-Dotation aux provisions et dépréciations	6 000.00 €	0.00 €	6 000.00 €
023-Virement à la section d'investissement	98 470.00 €	254 559.72 €	353 029.72 €
042-Opération d'ordre (amort.)	425 000.00 €	0.00 €	425 000.00 €
Total	1 966 050.00 €	414 059.72 €	2 380 109.72 €

Au chapitre 011, charges à caractère général :

Plusieurs ajustements de crédits sont nécessaires :

- **Compte 6063 – Fournitures d'entretien et petits équipements : + 100 000 €**
Cette augmentation vise à faire face à des travaux supplémentaires imprévus, notamment des réparations sur le réseau.
- **Compte 6064 – Fournitures administratives : + 2 000 €**
Cette hausse est liée à l'acquisition de nouveau mobilier et à la mise en place d'un nouveau mode de rangement.
- **Compte 6066 – Carburant : + 4 000 €**
Une prévision supplémentaire est inscrite afin d'anticiper l'augmentation du prix des carburants.
- **Compte 627 – Services bancaires et assimilés : + 2 500 €**
Cette augmentation s'explique par la hausse des règlements effectués via PayFiP ainsi que par la commission d'instruction liée au prêt contracté auprès de la Banque des Territoires.
- **Compte 6283 – Frais de nettoyage : + 1 000 €**
Ce réajustement correspond à l'actualisation du contrat de nettoyage suite à l'agrandissement des bureaux et au nettoyage de fin de chantier.
- **Compte 6353 – Impôts Indirects : – 6 000 €**
Cette diminution correspond à une régularisation vers le compte 6588 relatif à la TVA et aux ajustements des mensualisations sur les factures annuelles.

Chapitre 012 – Charges de personnel : + 40 000 €

Ces ajustements concernent notamment les salaires, les indemnités ainsi que les cotisations sociales obligatoires. Ils permettent d'assurer la couverture des charges liées à la rémunération des agents et aux contributions aux organismes sociaux. **Ces réajustements sont inscrits à titre prévisionnel et pourront ne pas être intégralement mobilisés en fonction de l'évolution des dépenses au cours de l'exercice.**

Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026

Chapitre 023- Virement à la section d'investissement : + 254 559.72 €.

Ce montant correspond à une partie de l'affectation du résultat 2025. Il vient abonder les recettes de la section d'investissement afin de contribuer au financement des opérations d'investissement et d'assurer l'équilibre budgétaire.

Chapitre 65-Autres charges de gestion :

Compte 6588-Autres charges diverses : Une prévision supplémentaire de 16 000 € -régularisation du compte 6353 liée à la TVA et aux régularisations des mensualisations sur les factures annuelles

Le montant total des prévisions supplémentaires est de 414 059.72 € pour les dépenses de fonctionnement.

Les recettes d'exploitation

	Budget primitif 2026	DM N°1 2026	TOTAL
013-Atténuations de charges	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
70- Ventes de produits fabriqués	1 754 500.00 €	0.00 €	1 754 500.00 €
74-Subventions d'exploitations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
75-Autres produits de gestion courante	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €
77-Produits exceptionnels	12 000.00 €	0.00 €	12 000.00 €
78-Reprises sur provisions et dépréciations	8 500.00 €		8 500.00 €
042 Opérations d'ordre-(reprise subvention)	169 050.00 €	30 000.00 €	199 050.00 €
R 002 résultat reporté		384 059.72 €	384 059.72 €
Total	1 966 550.00 €	414 059.72 €	2 380 109.72 €

Chapitre 042-Opérations d'ordre de transfert entre section :

Compte 722 – Immobilisations corporelles : + 30 000 €

Ce réajustement correspond à la réalisation de travaux supplémentaires imprévus effectués en régie

Le total des ajustements de crédits de fonctionnement s'élève ainsi, en incluant les opérations d'ordre à 414 059.72 €.

Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026

Les dépenses d'investissement

	Budget primitif 2026	DM N°1 2026	TOTAL
16-Emprunts et dettes assimilés	44 000.00 €	0.00 €	44 000.00 €
20-Immobilisations incorporelles	21 000.00 €	0.00 €	21 000.00 €
21-Immobilisations corporelles	61 000.00 €	54 000.00 €	115 000.00 €
23-Immobilisations en cours	697 000.00 €	939 076.29 €	1 636 076.29 €
040-Opérations d'ordre de transferts entre section	169 050.00 €	30 000.00 €	199 050.00 €
041-Opérations patrimoniales	0.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
Reste à réaliser 2025		319 000.00 €	319 000.00 €
Total	992 050.00 €	1 362 076.29 €	2 354 126.29 €

Chapitre 21- Immobilisations corporelles

Une augmentation des crédits de **54 000 €** est inscrite au chapitre 21 afin de couvrir plusieurs besoins d'investissement :

- **Compte 21355 – Bâtiments administratifs : + 5 000 €**
- Inscription de crédits supplémentaires liée à la pose d'une climatisation complémentaire au premier étage, au niveau de l'accueil.
- **Compte 2154 – Matériel industriel : + 1 000 €**
- Cette prévision supplémentaire est proposée en cas d'achat supplémentaire de matériel
- **Compte 21561 – Service de distribution d'eau : + 10 000 €**
Cette imputation supplémentaire correspond au remplacement de compteurs d'eau âgés de plus de 15 ans. Un nombre plus important de compteurs doit être renouvelé en raison de leur ancienneté et de leur état de fonctionnement.
- **Compte 2182 – Matériel de transport : + 30 000 €**
Cette prévision permet le remplacement d'un véhicule léger utilisé par le service technique.
- **Compte 2183 – Matériel de bureau et matériel informatique : + 3 000 €**
Cette dépense correspond au remplacement de deux ordinateurs au service administratif ainsi qu'à l'acquisition d'une tablette destinée à la relève, afin de remplacer du matériel devenu vieillissant.
- **Compte 2184 – Mobilier : + 5 000 €**
Cette inscription supplémentaire est destinée au renouvellement du mobilier à la suite des travaux de transformation et de rénovation du bâtiment administratif, notamment avec la création d'une salle de réunion, de bureaux pour le service technique et d'un espace d'accueil.

Chapitre 23- Immobilisations en cours, l'inscription de crédits supplémentaires pour un montant de **939 076,29 €** permet d'assurer l'équilibre de la section d'investissement. Cette somme dévouée pour d'éventuels travaux

Le montant total des prévisions supplémentaires pour les dépenses d'investissement s'élève à 1 362 076.29 € dont un montant de RAR de 319 000 €.

Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026

Les recettes d'investissement

	Budget primitif 2026	DM N°1 2026	TOTAL
013-Atténuations de charges	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
70- Ventes de produits fabriqués	1 754 500.00 €	0.00 €	1 754 500.00 €
74-Subventions d'exploitations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
75-Autres produits de gestion courante	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €
77-Produits exceptionnels	12 000.00 €	0.00 €	12 000.00 €
78-Reprises sur provisions et dépréciations	8 500.00 €		8 500.00 €
042 Opérations d'ordre-(reprise subvention)	169 050.00 €	30 000.00 €	199 050.00 €
R 002 résultat reporté		384 059.72 €	384 059.72 €
Total	1 966 550.00 €	414 059.72 €	2 380 109.72 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés

Ce chapitre permet d'assurer l'équilibre des recettes d'investissement programmées. La diminution des crédits inscrits s'explique par la prise en compte du **solde cumulé d'exécution de la section d'investissement**, d'un montant de **758 516,57 €**, ainsi que par l'inscription des **restes à réaliser (RAR)** pour un montant de **36 500 €**.

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement

Cette opération d'ordre budgétaire, sans flux financier réel, est équilibrée entre les dépenses et les recettes. Le montant inscrit de **254 559,72 €** correspond au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Ce chapitre retrace les opérations patrimoniales et prévoit notamment les **avances de garantie** dans le cadre des marchés de travaux.

Le total des ajustements de crédits d'investissement s'élève ainsi, en incluant les opérations d'ordre à 1 362 076.29 €.

Le Comité syndical, après examen et en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver cette présente décision modificative

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Date de réception en Sous-préfecture : 13/03/2026

Publié sur le site internet du syndicat : 18/03/2026

Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026

04-DCS 04 03 2026/004

OBJET : Création poste suite à la mise sur liste d'aptitude par promotion interne

Vu le Code général des collectivités territoriales et le Code général de la fonction publique,
Vu les dispositions statutaires relatives au cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
Vu les **lignes directrices de gestion** de la collectivité adoptées le 08/06/2024,
Considérant les besoins du service technique et la volonté de la collectivité de promouvoir un agent inscrit sur liste d'aptitude,

M. le Président propose au **Conseil syndical** :

Article 1 :

Il est créé, à compter du 01/06/2026, un emploi permanent de **technicien territorial**, à temps complet, relevant de la catégorie B.

Article 2 :

Cet emploi sera pourvu par **promotion interne d'un agent inscrit sur liste d'aptitude**, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 :

Le tableau des effectifs est modifié en conséquence et les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Article 4 :

Monsieur le Président est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

05-DCS 04 03 2026/005

OBJET : Rénovation des réseaux AEP du Bourg d'Orléat-Tranche 4-Route de Lezoux-RD 85-Programme 2026

Monsieur le Président expose au Comité qu'après examen des offres relatives aux travaux en objet, l'entreprise ROBINET a été retenue pour un montant de 109 609 € H.T.

Le Comité syndical après l'exposé de Monsieur le Président, examen du dossier présenté et en avoir délibéré décide :

- D'autoriser le Président à signer le marché de l'entreprise ROBINET domiciliée à 76 rue de la Parlette 63000 CLERMONT-FERRAND pour un montant total de 109 609.00€ H.T. soit 131 530.80 € T.T.C.
- Dit que le financement sera assuré par une participation du Conseil départemental, le restant par un prélèvement sur le compte 23.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026

06-DCS 04 03 2026/005

OBJET : Travaux de réfection du réseau AEP-Requalification des voiries aux abords du groupe scolaire Marcus, Rue Mercoeur, Impasse Mercoeur et Barreau -LEZOUX

Monsieur le Président expose au Comité qu'après examen des offres relatives aux travaux en objet, l'entreprise EIFFAGE Route Centre Est a été retenue pour un montant de 173 318.75 € H.T.

Le Comité syndical après l'exposé de Monsieur le Président, examen du dossier présenté et en avoir délibéré décide :

- D'autoriser le Président à signer le marché de l'entreprise EIFFAGE Route Centre Est-Ets Loire Auvergne domiciliée à 3 rue Hrant Dink 69002 LYON pour un montant total de 173 318.75 € H.T. soit 207 982.50 € T.T.C.
- Dit que le financement sera assuré par une participation du Conseil départemental, le restant par un prélèvement sur le compte 23.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Liste des délibérations

N° Délibérations	Objet de la délibération
1-DSC 04 03 2026/002	Approbation du Compte Financier Unique-Exercice 2026
2-DCS 04 03 2026/002	Affectation du résultat de l'exercice 2025 – Budget M49
3- DCS 04 03 2026/003	Décision modificative n°1 -Exercice 2026
4-DCS 04 03 2026/005	Création poste suite à la mise sur liste d'aptitude par promotion interne
5-DCS 04 03 2026/006	Rénovation des réseaux AEP du Bourg d'Orléat-Tranche 4-Route de Lezoux-RD 85-Programme 2026
6-DSC 04 03 2026/006	Travaux de réfection du réseau AEP-Requalification des voiries aux abords du groupe scolaire Marcus, Rue Mercoeur, Impasse Mercoeur et Barreau -LEZOUX

Signature du secrétaire de séance

DERBIAS Jean-Louis

Le Vice-Président



Département du Puy-de-Dôme-SIAEP Dore-Allier-Lezoux
Séance du 04 mars 2026